

PV du conseil d'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal du 9 novembre 2023

Présents :

M. Anet, représentant des parents élus
Mme Barbier, conseillère municipale à Saint-Règle
Mme Bellefille, adjointe à la mairie de Saint-Règle
M. Bosselut, représentant des parents élus à Souvigny de Touraine
Mme Dupuet, enseignante à Saint-Règle
Mme Fauquet, maire de Saint-Règle
M. Guillonnet, directeur de l'école de Souvigny de Touraine
Mme Jeanne, présidente de l'association MARPA
Mme Laurance, enseignante à Souvigny de Touraine
M Lavigne représentant des parents élus à Saint-Règle
Mme Jau, enseignante à Souvigny de Touraine
M. Joubert, premier adjoint à Souvigny de Touraine
Mme Picard, représentante des parents élus à Souvigny de Touraine
Mme Piechata, conseillère municipale à Souvigny de Touraine
Mme Rodride-Momiron, directrice de l'école de Saint-Règle
M. Sarouille, maire de Souvigny-de-Touraine
Mme Vacher, conseillère municipale à Souvigny de Touraine

Absentes excusées :

Mme Boulesteix, IEN en charge de la circonscription d'Amboise
Mme Cha, représentante des parents élus à Souvigny de Touraine

I Fonctionnement du conseil d'école

- conseil d'école commun aux écoles du RPI : reconduction adoptée
- composition définie dans les textes officiels :
 - o directeurs des écoles, qui le président à tour de rôle,
 - o ensemble des maîtres affectés aux écoles,
 - o maires,
 - o conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité, pour chaque commune
 - o représentants des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
 - o délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

- fréquence de réunion

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

- ce qui peut être abordé :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le [projet d'école](#).

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,

- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

II Vie des écoles : équipes enseignantes, effectifs, répartition et projets

- effectifs, répartitions et équipes

SAINT-REGLE

PS : 14 MS : 8

SOUVIGNY DE TOURAINE

GS : 9 CP : 7 CE1 : 5 CE2 : 8 CM1 : 6 CM2 : 6

Les effectifs peuvent fluctuer en raison de la scolarisation des enfants issus des communautés itinérantes et de voyageurs.

Les élèves sont répartis en 3 classes :

- PS/MS avec Audrey Rodride-Momiron et Morgane Dupuet (le mardi) à Saint-Règle
- GS/CP/CE1 avec Laure Jault à Souvigny de Touraine puis Cécile Pasquier.
- CE2/CM1/CM2 avec Yann Guillonnet et Hélène Laurance à Souvigny de Touraine.

- service civique

Poste non pourvu

- projets

Projets à Saint-Règle :

- Musique : 1 semaine sur 2 le mardi à 14h45.
- Interventions sur le tri sélectif en 2024

Projets à Souvigny :

- Reprise des activités intergénérationnelles (jeux de société, repas partagés avec les résidents, ateliers cuisine pour les anniversaires)
- Natation à partir du 11 décembre jusqu'au 22 mars:

Remerciements aux parents qui ont passé l'agrément pour accompagner les GS.

Le lundi les CE1, CM1 et CM2 iront à la piscine avec Mme Laurance les CE2, GS et CP resteront en classe avec Mme Jault

Le vendredi les GS/CP iront à la piscine avec Mme Jault puis Mme Pasquier et les CE1, CE2, CM1, CM2 resteront en classe avec Mme Laurance

- Interventions du pays Loire Touraine (Ecole et cinéma d'autrefois le 21 novembre et Bâtisseurs du Moyen-Age le 27 novembre)
- Animations sur les déchets en cours de programmation
- Journée sportive à Luzillé

Projets RPI :

- Projet semaine astronomie avec toutes les classes sur le site de Souvigny durant cette semaine : validation des mairies pour l'organisation logistique.

III Règlement intérieur

- Règlement intérieur adopté.

IV PPMS

Le plan particulier de mise en sûreté a 2 volets :

- attentat intrusion
- risques majeurs

Des mises en situation sont nécessaires et sont effectuées et adaptées dans leur explication à l'âges des enfants.

Pour le risque « attentat-intrusion », le confinement est choisi. L'exercice a été effectué le 10 octobre à Souvigny, le 9 octobre à Saint-Règle. L'exercice confinement lié aux risques majeurs est prévu après Noël.

Il est rappelé qu'en cas de déclenchement de l'alerte, il n'est pas possible de venir chercher les enfants à l'école. Une communication sera faite aux parents avec la diffusion du PV et du règlement intérieur.

Exercices incendie réalisés le 26 septembre.

V Demandes aux mairies

- pour la mairie de Saint-Règle : RAS
Remerciement pour les parasols
- pour la mairie de Souvigny :
Remerciements pour les travaux (porte du hall, et fenêtres)

Les PC des TNI ont un problème et ne permettent plus d'utiliser l'ENT. La mairie s'en occupe.

VI Questions ajoutées par les parents

- À Souvigny, y'aurait-il possibilité de végétaliser la cour ? A Saint-Règle il y a la classe à l'extérieur, est-ce envisageable à Souvigny ? Pour limiter la chaleur dans les classes, serait-il possible de planter des arbres autour de l'école ?

Concernant la cour, il va être difficile de la végétaliser et il faut prendre en compte le budget, il faut voir pour planter des arbres. Une réflexion va être menée avec la DAC (voile d'ombrage, filtre anti-UV, carré enherbé)

- Est-ce qu'il serait possible d'augmenter la part de produits bios dans les repas ? Jusqu'à 100% ?

Le prestataire ne le propose pas pour le moment.

- Est-ce qu'il y aura un intervenant musique dans chacune des écoles ?

Oui depuis le 17 novembre tous les mardis à 13h30 pour Souvigny en alternance : une semaine les GS CP CE1 et la suivante CE2 CM1 CM2

Une semaine sur 2 le mardi à 14h45 à Saint-Règle

1000 euros pour sortie + musique par commune.

Chorale séparée pour la MARPA mais représentation commune de temps en temps

- Protocole en cas d'urgence dans les garderies : est-ce que les formations des enfants pour l'appel des secours ont été faites ?

Cela n'a pas été fait. A Saint-Règle, il y a toujours 2 adultes dans les locaux le soir. Le problème se pose le matin.

- Est-ce que l'USEP va fonctionner cette année ? Quels projets sont prévus ?

Affiliation à refaire avec une AG à prévoir. Anim Athlé à Luzillé.

Prêt de matériel.

- Comment sont gérées les récréations des différents niveaux à Souvigny (y compris sur la pause de midi) ? À la réunion d'information fin d'année dernière, il avait été évoqué que les récréations seraient sur des temps séparés ?

Depuis la rentrée les récréations se font en même temps pour les 2 classes avec des jeux adaptés pour les plus jeunes (prêts de vélos, trottinettes de l'école de Saint-Règle) cela se passe très bien, petits et grands jouent ensemble et l'ambiance est sereine. Cela continuera donc ainsi.

- La garderie de Saint-Règle étant gratuite de 16h20 à 16h35, serait-il possible de faire de même de 8h15 à 8h40, pour les parents ayant des enfants scolarisés sur les 2 communes ?

C'est déjà le cas et cela sera spécifié dans le règlement à l'avenir après délibération du conseil municipal.

- Comment est prévu l'organisation de la répartition des effectifs lors des activités de la piscine ?

Voir point précédent

- Des parents nous rapporte avoir entendu une possible fermeture de l'école de Saint Règle. Qu'en est-il ?

Ce ne sera pas le cas.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 13 février à 18h à Souvigny de Touraine et le 20 juin à 18h à Saint-Règle.

Séance levée à 19h10.